

sion. J'en ai cité quelques uns (1) dans les précédents numéros du PROPAGATEUR. Parmi les autres je citerai notamment :

1° Celui de Belgique. Il s'est ouvert mardi, le 13 novembre. Le ministère a annoncé beaucoup de réformes *économiques et sociales*. Il est certain que ces réformes seront dans le sens chrétien, car le ministère entend faire prévaloir les saines doctrines et il a la majorité nécessaire pour atteindre ce but.

“ Pour la première fois,” dit la *Croix de Paris*, “ les socialistes prennent place dans l'enceinte parlementaire. Leur groupe, qui se compose de 28 membres, est fort bigarré. On y voit trois gros millionnaires, les citoyens Destrée, Furnemont et Vanderveelde, le professeur Denis, de l'Université de Bruxelles, et des gens complètement illettrés, comme le mineur Witting et le carrier Schinler. Sur les 28 députés socialistes, 15 ont un casier judiciaire ; plusieurs ont été condamnés pour abus de confiance, escroquerie et détournements.”

2° Celui d'Italie. Ce parlement a été ouvert le 3 décembre par le roi Humbert qui a fait le discours du trône. Ce discours déclare que la condition économique du pays s'améliore et il annonce plusieurs mesures financières. Faisant allusion aux relations entre l'Italie et les puissances étrangères, il dit qu'il n'y a rien actuellement qui puisse troubler la tranquillité de l'Europe.

3° Celui du Brésil. Le 15 novembre le nouveau président, Prudente de Moraes, et le nouveau vice-président, Victorino Pereira, ont prêté le serment constitutionnel devant le Congrès. Ils avaient été élus le premier mars dernier. C'est le président de la chambre de Commerce qui a reçu le *serment d'office*. La transmission des pouvoirs a été faite pacifiquement.

Dans son discours d'inauguration le nouveau président dit qu'il fera tout ce qui lui sera possible pour ramener l'union et la concorde. Et pour prouver sa sincérité et son ferme désir de pacification, il a subséquemment publié un décret par lequel il accorde l'amnistie pour toutes les offenses politiques.

Le président a constitué un nouveau cabinet. Voici, relativement à ce cabinet, une dépêche du Brésil publiée par les journaux.

*Rio-de-Janeiro, 3 déc. 1894.*—Le nouveau ministère brésilien a été constitué comme suit par le président Moraes : Intérieur et justice : M. Gonçalves Ferreira député de Pernambuco ; finances : M. Rodrigues Alves, sénateur de San Paulo ; affaires étrangères : M. Carlos-Augusto de Carvalho, juriconsulte distingué, connu par ses travaux de droit international ; industrie et travaux publics : M. Antonio Oyntho, député de l'Etat de Minas Geraes, vice-président de la chambre, ingénieur et professeur à l'école des mines d'Onro Preto ; guerre : le général Vasques, ancien commandant militaire de la ville de Rio-de-Janeiro, dans les premiers temps de la république ; marine : l'amiral Elisario Barbona, officier des plus remarquables de la flotte.

Ce ministère paraît inspirer aux Brésiliens la plus grande confiance.

4° Celui de Grèce : Il siège depuis le 22 novembre.—La chambre des représentants comprend 102 partisans du ministère et 78 membres de l'Opposition. On sait que les finances du royaume de Grèce étaient dans un triste état, voisin de la banqueroute. Il

(1) Ceux de France, de Bulgarie, de la province de Québec, de la Colombie Anglaise, etc.